

L'enseigne GTDRIVE (557 Ave de Berlin – Parc d'Activités de Signes – 83870 Signes / Sarl Xilander RCS Bastia 451 876 247) organise une épreuve de sélection, sur le Circuit Driving Center (Paul Ricard – Dépt. 83), afin de faire gagner la participation à une course automobile officielle au lauréat de ladite sélection.

Cette opération offre la possibilité à une personne de partager une PORSCHE Cayman GT4 Clubsport lors d'une course d'endurance en PORSCHE Cayman GT4 Clubsport en 2019 (date et circuit à déterminer en fonction du calendrier officiel).

Cette opération est dénommée : « **VOLANT GTDRIVE 2019** »

Elle est constituée :

→ Samedi 26 janvier 2019 de 7h30 à 17h00 :

. D'une sélection sur la journée.

Programme de la journée : briefing général, 1 tour de lancement, 3 tours chronométrés, 1 tour de décélération.

→ Dimanche 27 janvier 2019 au matin :

. D'une ½ finale regroupant les sélectionnés de la veille.

Programme : briefing général, 1 tour de lancement, 3 tours chronométrés, 1 tour de décélération.

→ Dimanche 27 janvier 2019 après-midi :

. D'une finale regroupant les sélectionnés du matin.

Programme : briefing général, choix du coach en fonction du classement suite à la ½ finale, 1 tour de lancement, 3 tours chronométrés, 1 tour de décélération.

. D'une Super-Finale regroupant les 4 meilleurs candidats de la finale.

Programme : première série chronométrée 1 tour de lancement, 3 tours chronométrés, 1 tour de décélération.

Deuxième série chronométrée, 1 tour de lancement, 3 tours chronométrés, 1 tour de décélération.

Article 1 : Conditions de participation

Peuvent s'inscrire au VOLANT GTDRIVE 2019 les hommes et les femmes, âgés de 15 ans minimum, en possession du permis de conduire B, ou en période de conduite accompagnée (dans ce dernier cas, le candidat devra fournir une attestation de fin de formation initiale, à fournir au préalable).

Les mineurs devront fournir une autorisation parentale pour participer aux épreuves.

Esprit du VOLANT GTDRIVE :

Le Volant GTDRIVE a été créé afin de permettre à des passionnés de participer à une épreuve de sélection chronométrée. Le lauréat, pas ou très peu expérimenté, aura la chance de réaliser un rêve en participant à une course automobile officielle.

Critères des candidats acceptés :

Le candidat désirent participer aux épreuves de sélection ne doit pas :

- avoir remporté un championnat national ou régional
- avoir remporté des courses automobiles (en scratch ou en classe)
- avoir participé régulièrement à des courses automobiles
- être considéré comme pilote professionnel, ou assimilé

On entend par « assimilé » un candidat qui roule régulièrement en circuit ou en rallye et se retrouve confronté au chrono, en réalisant des résultats parmi les meilleurs de sa catégorie.

Il doit répondre aux critères suivants :

. Etre âgé de 15 ans minimum

. Etre déclaré apte par un médecin pour la pratique du sport automobile sans aucune contre indication (certificat à envoyer avant l'épreuve de sélection.)

Au-delà de ces critères, GTDRIVE se réserve le droit de refuser, sans justification, tout candidat qui ne correspondrait pas à l'esprit du VOLANT GTDRIVE 2019.

GTDRIVE se réserve le droit d'exclure du classement définitif après l'épreuve, tout candidat, y compris le lauréat, dont les informations

personnelles, non-conformes à l'esprit de l'épreuve, auront été dissimulées ou non-communiquées par le candidat.

Article 2 : Inscription à la sélection

Les inscriptions seront possibles par différents moyens auprès de GTDRIVE :

→ le bulletin d'inscription et le questionnaire personnel sont disponibles sur le site internet www.gtdrive.com

→ le paiement peut s'effectuer soit sur le site internet par carte bancaire, soit par téléphone au 04.94.88.08.85, (carte bancaire ou chèque bancaire établi à l'ordre de GTDRIVE).

→ le bulletin d'inscription, le questionnaire personnel et le règlement signé sont à adresser à :

GT DRIVE

Volant GTDRIVE 2019

557 Ave de Berlin – BP 785

Parc d'Activités de Signes

83870 Signes

Le bulletin d'inscription, questionnaire personnel et le règlement devront être réceptionnés au plus tard 10 jours avant la date de la sélection à laquelle le candidat est inscrit (sauf accord écrit de l'organisateur).

Le montant de l'inscription est fixé à 99,00 euros TTC par personne, par sélection.

Le montant de l'inscription correspond à la délivrance du Pass Volant GTDRIVE 2019 pour une seule participation à une sélection.

En cas de non-participation d'un candidat, le montant de l'inscription restera acquis à l'organisateur. Aucun remboursement ne sera accordé.

Tous les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement ne sont pas pris en charge par l'organisateur et seront donc à l'entière charge des candidats aux sélections.

Les candidats ne pourront pas se présenter plusieurs fois. Une seule participation est autorisée par candidat, par épreuve.

Les candidats officiellement inscrits recevront une convocation par e-mail leur indiquant le jour, l'heure de présentation et le lieu.

Article 3 : Calendrier et lieu de sélection

Samedi 26 et dimanche 27 janvier 2019.

Ce calendrier est établi sous réserve de modifications.

L'organisateur se réservant le droit de modifier le lieu dans un périmètre de 200 km environ et la date pour une quelconque raison qui pourrait ne pas être en adéquation avec la sécurité, la météo ou le confort des candidats.

Dans ce cas, les candidats seront informés par tous moyens. Dans les mêmes conditions, GTDRIVE se réserve le droit de décaler les dates si les conditions météo ne garantissent pas une parfaite sécurité pour les participants (neige, verglas...).

Article 4 : Contrôles administratifs lors des sélections

Tous les candidats inscrits devront obligatoirement satisfaire aux contrôles administratifs à l'accueil du site de sélection.

Ils devront:

→ Présenter leur pièce d'identité.

→ Présenter leur permis de conduire B en cours de validité.

→ Ou à défaut, leur attestation de conduite accompagnée avec l'attestation de fin de formation initiale (à envoyer au préalable).

→ Présenter une autorisation parentale pour les candidats mineurs.

→ Présenter le présent règlement paraphé sur toutes les pages, et signé sur la dernière page.

→ Approuver et signer la charte du candidat.

En cas de perte ou de vol de son permis, le candidat devra présenter une pièce d'identité en cours de validité ainsi qu'une déclaration de perte du permis de conduire établie auprès des services de Police ou de Gendarmerie. En cas de suspension de permis, le candidat ne pourra pas participer à la sélection et aucun remboursement ne sera effectué.

Article 5 : Principe de la sélection

→ Sur chacune des épreuves, les départs seront donnés voitures arrêtées.

→ Lors de chaque série, un moniteur diplômé BPJEPS Sport Automobile sera présent dans la voiture. Lors de l'épreuve d'élimination du premier jour et de la ½ finale, sa présence n'est justifiée que pour la sécurité du candidat. Pour la finale, il aura un rôle de coach.

→ Le casque sera obligatoire et sera fourni par l'organisateur. Le candidat pourra toutefois utiliser le sien s'il le souhaite à la condition d'obtenir l'autorisation de l'organisateur (casque type jet uniquement).

→ Toute tentative de fraude ou de triche entraînera l'élimination immédiate du candidat et de ses éventuels complices.

→ Tout candidat sera éliminé dans les cas suivants :

- auteur d'un accident ou d'une sortie de piste au-delà de la largeur du vibreur,
- tête à queue,
- cônes ou marqueurs touchés, déplacés ou renversés,
- les candidats dont la conduite serait jugée dangereuse ou non-conforme au respect de la mécanique, seront arrêtés et éliminés, et la sélection sera considérée comme terminée les concernant.

Déroulement de la sélection :

Après leur passage à l'accueil, les candidats se rendront dans l'espace de briefing où l'organisateur leur exposera le déroulement de la sélection et leur communiquera les consignes de sécurité.

→ Samedi 26 janvier 2019 de 7h30 à 17h00 :

D'une sélection sur la journée.

Programme de la journée : briefing général, 1 tour de lancement, 3 tours chronométrés, 1 tour de décélération.

La moyenne des 3 tours sera retenue.

→ Dimanche 27 janvier 2019 au matin :

D'une ½ finale regroupant les sélectionnés de la veille. Les sélectionnés pour la ½ finale seront au nombre de 60.

L'organisateur se réservant le droit de repêcher des candidats dont les chronos sont similaires ou très proches.

Programme : briefing général, 1 tour de lancement, 3 tours chronométrés, 1 tour de décélération.

La moyenne des 3 tours sera retenue.

→ Dimanche 27 janvier 2019 après-midi :

D'une finale regroupant les sélectionnés du matin.

Les sélectionnés pour la finale seront au nombre de 12.

Programme : briefing général, choix du coach en fonction du classement suite à la ½ finale, première série chronométrée, 1 tour de lancement, 3 tours chronométrés, 1 tour de décélération.

D'une Super-Finale regroupant les 4 meilleurs candidats de la finale.

Programme : 2 séries de 3 tours chronométrés.

Première série chronométrée, 1 tour de lancement, 3 tours chronométrés, 1 tour de décélération.

Deuxième série chronométrée, 1 tour de lancement, 3 tours chronométrés, 1 tour de décélération.

La moyenne des 6 tours sera retenue.

A l'issue de la 2^{ème} série chronométrée de la Super-Finale, le jury déterminera le lauréat du Volant GTDRIVE 2019 (sur la base des temps de la Super-Finale).

Dans le cas où les deux meilleurs temps chronométrés des candidats de la Super-Finale sont à moins de 2 dixièmes de moyenne, l'organisateur se réserve le droit de relancer, s'il le juge nécessaire, une série chronométrée de 3 tours avec les deux candidats ayant réalisé les deux meilleures moyennes.

A l'issue de cette ultime série, le lauréat sera désigné.

Toutes les épreuves seront réalisées au volant de véhicules type Logan Cup. L'organisateur se réservant le droit de changer de véhicules pour des raisons valables et sérieuses (défaut mécanique par exemple).

Le Jury sera composé de pilotes et/ou de pilotes instructeurs diplômés BPJEPS Sport Automobile.

Pour l'évaluation du candidat, le Jury se basera sur *la régularité, la performance chronométrée et le respect de la mécanique.*

L'officialisation des résultats sera notifiée aux candidats le jour même.

GTDRIVE se réserve le droit d'exclure du classement définitif après l'épreuve, tout candidat, y compris le lauréat, dont les informations personnelles, non-conformes à l'esprit de l'épreuve, auront été dissimulées ou non-communiquées par le candidat. Et ce, dans les quinze jours suivant l'épreuve.

Conditions de piste

Si, lors des phases chronométrées, les conditions de piste venaient à évoluer, dans un sens ou dans l'autre, les candidats se verront appliquer un principe de bonus / malus sur leurs temps chronos, basés sur les temps de référence du pilote professionnel désigné.

Dans tous les cas, toute contestation ou litige sera tranché par le Jury. Ses décisions seront applicables immédiatement et resteront sans appel. En outre, en cas de nécessité, l'organisateur se réserve la possibilité de modifier le présent règlement au moyen de la publication d'un additif, préalablement validé par l'ensemble du Jury.

Article 6 : Dotation

Le lauréat participera à :

- . Une course d'endurance officielle en PORSCHE Cayman GT4 Clubsport.

- . Le programme de la saison 2019 n'étant pas encore connu, la date et lieu seront communiqués au plus tard fin 2018.

Les frais suivants seront pris en charge par GTDRIVE :

- . L'engagement de la Porsche à la course
- . Les essais libres et qualificatifs
- . La course d'endurance
- . Mise à disposition d'une PORSCHE Cayman GT4 Clubsport pour un équipage de trois pilotes.
- . L'emplacement de la PORSCHE Cayman GT4 Clubsport du pilote dans le box
- . L'accueil du pilote sous la structure du team tout au long du meeting
- . L'assistance technique
- . Le carburant pour la course
- . Les réparations du moteur suite à un problème technique sans lien avec le pilote

- . Le remplacement des pièces d'usure dans le cadre d'une utilisation normale

- . Les frais de remise en état du véhicule suite à un choc en piste jusqu'à concurrence de 1.000,00 euros HT

- . Les frais de repas pendant le week-end de course

- . Les frais d'hébergement pour 1 personne pendant le week-end de course

Les autres frais (dont les suivants) ne seront pas pris en charge par GTDRIVE :

- . La licence FFSA pour le meeting

- . Les frais de déplacement

- . La réparation des casses moteurs due à une mauvaise utilisation de la part du pilote (exemple surrégime)

- . La réparation des dommages causés au véhicule (châssis, carrosserie...) par le pilote au delà de 1.000,00 euros HT.

Dans le cas d'un sinistre (casse moteur, sortie de piste ou accrochage avec un autre concurrent), tous les frais au-delà de 1.000,00 euros HT seront à la charge dudit Lauréat du Volant GTDRIVE.

Article 7 : Engagement

L'inscription au VOLANT GTDRIVE 2019 implique une totale adhésion au présent règlement et à toutes les décisions qui pourront être prises quant à son application.

Les candidats renoncent à tout recours contre les organisateurs concernant l'exécution du présent règlement.

Article 8 : Image

Le candidat participant, du seul fait de son inscription, consent à GTDRIVE, l'utilisation de son nom, prénom, localisation, images, témoignages, résultats obtenus et ce par tous moyens de communication, pendant un an (trois ans pour le lauréat).

Le candidat participant consent également à ce que son nom puisse être utilisé en association avec sa propre image, et à ce que sa voix, son nom et son image puissent être enregistrés, amplifiés et reproduits sur des films ou tout autre support pendant un an (trois ans pour le lauréat).

Article 9 : Assurance

Les personnes dûment inscrites à l'opération VOLANT GTDRIVE 2019 bénéficieront d'une assurance individuelle accident dûment souscrite par GTDRIVE auprès de la compagnie AXA ainsi que d'une assurance de responsabilité civile souscrite par l'organisateur.

Article 10 : Annulation, report ou modification

Annulation, report :

GTDRIVE se réserve le droit d'annuler ou de reporter les épreuves de sélection en fonction des conditions suivantes :

- . Moins de 200 participants
- . Intempéries ne permettant pas d'organiser les sélections en totale sécurité
- . Tout événement indépendant de sa volonté

En cas de report, GTDRIVE informera dans les meilleurs délais tous les candidats en indiquant la nouvelle date.

En cas d'annulation définitive par GTDRIVE, les candidats se verront intégralement remboursés du montant de l'inscription.

Dans le cas où le nombre d'inscrits est plus important que prévu, GTDRIVE se réserve le droit d'organiser une journée supplémentaire de sélection. Le lauréat ne pourra alors être désigné qu'au terme de cette seconde journée.

Modification :

Pour la course en PORSCHE Cayman GT4 Clubsport: il est entendu que GTDRIVE n'est pas l'organisateur de cette compétition. Dans ces conditions, s'il s'avère qu'il est rendu impossible de participer aux courses prévues, GTDRIVE proposera une solution équivalente en catégorie de véhicule et/ou de coût dans un délai de douze mois suivant l'annulation.

Le lauréat ne pourra prétendre, dans ces conditions, à un quelconque dédommagement.

Pendant l'épreuve d'endurance (essais et course), GTDRIVE mettra à disposition du lauréat du matériel en parfait état de fonctionnement.

Pour autant, l'organisateur ne peut garantir la participation totale à l'épreuve en cas de panne sur la PORSCHE GT4 dans le cas où cette panne n'est pas réparable (exemple : casse moteur ou sortie de piste).

Il est entendu que cette clause s'applique pour l'ensemble des coéquipiers de la même PORSCHE GT4 et que, dans ces conditions,

aucune indemnité ne pourra être réclamée par un pilote ayant moins roulé que les autres, ou n'ayant pas pu rouler du tout.

Article 11 : Contestations – Attribution de compétence juridictionnelle

Pour toutes contestations, les conditions générales de vente de GTDRIVE seront appliquées, à savoir : les parties rechercheront, avant toute action contentieuse, un accord amiable en vue de mettre fin à leur différend. A défaut d'y parvenir, il est expressément convenu que seul le Tribunal de Commerce de Bastia sera compétent pour examiner toute réclamation.